

FICHE D'INFORMATION A L'INTENTION DES INVESTISSEURS EN BIRMANIE

Dernière mise à jour: le 6 décembre 2007

Données clefs sur la Birmanie

- La Birmanie est un Etat paria international dirigé par un régime militaire qui ne tolère aucune contestation, réprime ses minorités ethniques et détient un pouvoir absolu en dépit des condamnations et sanctions internationales.
- Le pays est connu pour ses violations massives et systématiques des droits humains et des travailleurs. De nombreux rapports font état du recours généralisé au travail forcé et obligatoire, notamment dans le cadre de la construction de projets d'infrastructure liés aux investissements étrangers.
- Les secteurs clefs de l'économie Birmane sont contrôlés par le régime militaire et ses adeptes. La corruption et la mauvaise gestion économique sont largement répandues. La Chine et l'Inde sont particulièrement intéressées par les vastes réserves de ressources naturelles (gaz naturel, teck, pierres précieuses, métaux). Le pays est au cœur du trafic de drogues illicites et est le deuxième producteur mondial d'opium.
- La Ligue nationale pour la démocratie (National League for Democracy – NLD), dirigée par le prix Nobel de la paix Aung San Suu Kyi, a remporté une victoire écrasante lors des dernières élections démocratiques en 1990. Les élections ont été annulées, la NLD a été déclarée illégale, et Aung San a depuis lors été assignée à résidence pendant de longues périodes.
- Les plus grandes manifestations organisées depuis 20 ans en Birmanie ont eu lieu en août/septembre 2007. Les manifestations pacifiques dirigées par des moines bouddhistes ont fait l'objet d'une violente répression, laquelle a largement été condamnée à l'échelle internationale.

Position syndicale internationale

Depuis 2000, le mouvementⁱ syndical international appelle toutes les entreprises entretenant des relations commerciales avec la Birmanie à se retirer du pays et à mettre un terme à tous les liens économiques. A la suite des récents événements, en octobre 2007, la Confédération syndicale internationale a demandé à ses organisations affiliées de participer à une campagne d'actionnaires qui pourrait inclure un désinvestissement des entreprises liées à la Birmanie. Cette position corrobore celle de la dirigeante birmane élue démocratiquement, Aung San Suu Kyi, ainsi que celle de la Fédération indépendante des syndicats de Birmanie, qui travaille dans la clandestinité aussi bien dans le pays qu'à l'étranger. Les entreprises étrangères jouent un rôle fondamental dans le maintien d'un flux de capitaux constant en faveur de la dictature militaire et, par extension, dans le soutien du régime militaire et de la violente répression dans le pays.

De nombreuses entreprises quittent le pays, alors que certaines y restent

Les investissements étrangers en Birmanie prédominent dans les secteurs du pétrole, du gaz et de l'hydroélectricité, mais sont également effectués dans le secteur minier (notamment le cuivre et les pierres précieuses), le bois, les voyages et le tourisme, et l'immobilierⁱⁱ. Parmi les nombreuses entreprises étrangères présentes en Birmanie figurent **Total** (France), **Chevron** (Etats-Unis), **China National Offshore Oil Corp** (CNOOC), **PetroChina** (filiale cotée en bourse de la **China National Petroleum Corporation** (CNPC)), **China PetroChemical Corp** (Sinopec), **Daewoo International Corporation** (Corée du Sud), **ONGC** (Inde), et **GAIL** (Inde). Le groupement Global Unions maintient une [base de données](#) des entreprises entretenant des liens connus avec le pays.

Du point de vue des investisseurs, les entreprises courent des risques importants liés à la réputation, ainsi que sur les plans financier, juridique et politique, en opérant en Birmanie qui a été condamné à l'échelle internationale en raison de son recours au travail forcé, au déplacement forcé et à la répression des minorités ethniques. En reconnaissant ces risques, un grand nombre de firmes ont désinvesti de la Birmanie au cours de la dernière décennie, notamment British American Tobacco, Texaco (Etats-Unis), Levi Strauss (Etats-Unis), Triumph International (Suisse), Premier Oil (Royaume-Uni), Anheuser-Busch (Etats-Unis), Heineken (Pays-Bas), Adidas (Allemagne), et IKEA (Suède)ⁱⁱⁱ. En 2007, la société Rolls-Royce (Royaume-Uni)^{iv} a annoncé qu'elle n'opérerait plus en Birmanie. Ivanhoe Mines (CAN) a également annoncé son intention de désinvestir^v. La campagne britannique "Burma Campaign UK" entretient une liste "[sale](#)" (*dirty list*) des entreprises qui opèrent toujours en Birmanie et une liste "[propre](#)" (*clean list*) des entreprises qui ont désinvesti.

Risques des investisseurs

- L'adoption de nouvelles sanctions et l'intensification des campagnes publiques peuvent empêcher les entreprises de vendre leurs actions dans des projets liés à la Birmanie ou les forcer à les vendre à des prix nettement réduits (comme dans le cas de la société canadienne Ivanhoe Mines).
- Les investisseurs étrangers dans de nombreux secteurs, tels que le pétrole et le gaz, paient des redevances au gouvernement militaire birman^{vi}. Ces paiements devraient être dévoilés. Il est peu probable que les entreprises puissent démontrer que ces revenus ne financent pas la répression militaire.

Risques liés à la réputation

- Les entreprises opérant en Birmanie sont associées directement ou indirectement à un régime militaire bien connu.
- La sensibilisation accrue des consommateurs, la couverture médiatique et les campagnes publiques sur la situation en Birmanie peuvent avoir un impact sur la bonne volonté des consommateurs et/ou entraîner une augmentation des risques des boycotts des consommateurs.
- Les services de sécurité qui sont liés aux forces militaires birmanes sont destinés à protéger les investissements étrangers en Birmanie. Les violations des droits humains dénoncées par des ONG indépendantes ne font pas l'objet d'enquêtes. La construction d'un important pipeline dans les années 1990 s'est accompagnée de violations massives^{vii} des droits humains et des droits des travailleurs.

Risques financiers

- Risques financiers potentiels résultant de litiges ou de sanctions.
- Les entreprises étrangères ne sont pas en mesure de veiller à ce que les transactions financières soient effectuées de manière transparente et responsable, conformément aux normes comptables internationales.
- Le risque élevé d'expropriation sans indemnité en raison d'un cadre réglementaire insuffisant et imprévisible en matière d'investissement, l'application irrégulière de la loi et la corruption endémique. Plusieurs entreprises ont vu saisir leurs avoirs ou ont été forcées par le régime militaire à quitter le pays.^{viii}
- Des risques financiers supplémentaires sont conjugués aux taux de change officiels peu réalistes, au manque permanent de devises étrangères de la junte, et au large déficit de la balance des paiements courants.

Risques juridiques et politiques

- Un renforcement du régime des sanctions internationales, notamment de l'[UE](#), des Etats-Unis et du [Canada](#). Les législateurs américains examinent la possibilité de combler la lacune dans la législation qui permet aux entreprises américaines en Birmanie (Chevron) de continuer d'opérer si elles étaient présentes avant l'imposition des sanctions en 1997 et le renforcement de celles-ci en 2003^{ix}.
- Les opérations en Birmanie courent un plus grand risque de faire l'objet de procès dans des tribunaux étrangers pour violations des droits humains.
 - Une affaire contre la société UNOCAL (rachetée depuis lors par Chevron) a été portée devant un tribunal américain qui, en 2005, a conclu qu'UNOCAL, qui avait engagé les services des militaires pour garantir la sécurité dans l'un de ses projets de pipeline, « savait ou devrait avoir su que les militaires commettaient, étaient en train de commettre et continueraient de commettre ces actes atroces ».^x
 - Le procès contre le groupe Total (France) pour des crimes allégués contre l'humanité a repris en Belgique, qui applique la loi de compétence universelle dans ce genre d'affaires^{xi}.
- Une résolution de l'OIT, adoptée en juin 2000, appelle ses mandants (à savoir les gouvernements, les travailleurs et employeurs) à prendre des mesures appropriées en ce qui concerne les relations avec la Birmanie « afin que ces relations ne puissent être mises à profit par ce pays pour perpétuer ou développer le système de travail forcé ou obligatoire, et de faire rapport au Conseil d'administration du BIT ». ^{xii} La résolution reste en vigueur et a été réaffirmée à plusieurs reprises depuis 2000.
- Aung San Suu Kyi et d'autres dirigeants de l'opposition birmane ont déclaré que les entreprises étrangères qui collaborent avec le gouvernement militaire seront pénalisées ou sanctionnées dès qu'un gouvernement démocratique sera rétabli.

Que peuvent faire les fiduciaires des fonds syndicaux?

Les risques mis en exergue dans la présente fiche d'information soulèvent de sérieux doutes quant à la capacité des entreprises opérant en Birmanie à créer une valeur durable et responsable à long terme pour les investisseurs. Les fiduciaires sont dès lors priés de prendre des mesures.

Etape 1: Evaluer vos risques, poser des questions et adopter une position publique

Une première étape simple consiste à demander au gestionnaire de vos investissements de répondre à plusieurs questions, notamment:

- Vos fonds détiennent-ils des actions dans des entreprises courant des risques significatifs en Birmanie? Vous pourriez mentionner en particulier les entreprises du secteur de l'énergie suivantes: Total (France), Chevron (Etats-Unis), China National Offshore Oil Corp (CNOOC), PetroChina (filiale de la China National Petroleum Corporation - CNPC), China PetroChemical Corp (Sinopec), Daewoo International Corporation (Corée du Sud).

- Comment le gestionnaire de vos investissements évalue-t-il les risques liés à la réputation, ainsi que sur les plans financier, juridique et politique que peut provoquer la présence de ces entreprises en Birmanie pour vos fonds?
- Quelle est la stratégie du gestionnaire de vos investissements pour faire face à ces risques?
- Le gestionnaire de vos investissements considère-t-il que ces entreprises peuvent clairement démontrer qu'elles ne sont pas complices des violations massives des droits humains et des travailleurs ou n'y contribuent pas en Birmanie?

Etape 2: Adopter une position publique

Une deuxième étape possible consiste à exhorter vos fonds à adopter une position publique par rapport aux risques posés par les investissements en Birmanie ou aux violations massives des droits humains et des travailleurs plus généralement. Vous pouvez demander au conseil de vos fiduciaires de rendre publiques vos discussions sur la Birmanie, et plus particulièrement sur les questions soulevées ci-dessus.

Etape 3: Communiquer avec les membres des fonds de pension

Selon une troisième étape possible, vous pourriez informer les membres de vos fonds de pension sur les discussions du conseil des fiduciaires sur la Birmanie et sur les intentions de vos fonds par rapport aux entreprises opérant dans ce pays. Vous pouvez demander l'opinion des membres et exposer les options possibles, telles que le désinvestissement.

Etape 4: S'adresser directement aux entreprises

En tant qu'actionnaires inquiets, vous (ou le gestionnaire de vos investissements, agissant pour votre compte) pouvez directement vous adresser aux entreprises impliquées dans votre portefeuille, en les informant par écrit ou en personne sur vos préoccupations. Dans toute communication, vous devriez indiquer le nombre d'actions que vous détenez dans l'entreprise et exprimer vos préoccupations quant aux risques liés à la réputation, ainsi que sur les plans financier, juridique et politique résultant de leur présence en Birmanie. Veillez à demander à l'entreprise d'expliquer les mesures spécifiques qu'elle a prises pour s'assurer de ne pas être complice des violations des droits humains et des travailleurs et de ne pas y contribuer en Birmanie^{xiii}.

Etape 5: Echanger des informations et créer des réseaux

Collaborer et échanger des informations proactives sur la Birmanie s'avère très utile, en particulier échanger des informations avec d'autres fiduciaires. Votre syndicat ou centrale nationale peut vous aider à vous mettre en contact avec d'autres fiduciaires dans votre pays. Le Comité du groupement Global Unions sur le capital des travailleurs peut également vous aider à vous mettre en contact avec des fiduciaires qui travaillent avec la Birmanie à l'échelle internationale.

Autres ressources

- Comité du groupement Global Unions sur le capital des travailleurs (CWC – www.workerscapital.org)
- [Base de données](#) du groupement Global Unions sur les entreprises entretenant des liens avec la Birmanie
- Centre de ressources sur les entreprises et les droits de l'homme – [Page sur la Birmanie](#)
- Campagne « *Burma campaign UK* » – liste « [dirty](#) » (sale) et « [clean](#) » (propre)

Notes de fin de document

ⁱ Le groupement Global Unions rassemble toutes les organisations syndicales internationales, à savoir la CSI (Confédération internationale des syndicats libres), la CSC-TUAC (Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE), et les dix Fédérations syndicales internationales: IBB (Internationale des travailleurs du bâtiment et du bois), IE (Internationale de l'éducation), ICEM (Fédération internationale des syndicats des travailleurs de la chimie, de l'énergie, des mines et des industries diverses), FIJ (Fédération internationale des journalistes), FIOI (Fédération internationale des organisations des travailleurs de la métallurgie), FITTHC (Fédération internationale des travailleurs du textile, de l'habillement et du cuir), ITF (Fédération internationale des ouvriers du transport), UITA (Union internationale des travailleurs de l'alimentation, de l'agriculture, de l'hôtellerie-restauration, du tabac et des branches connexes), ISP (Internationale des services publics), UNI (Union Network International).

ⁱⁱ Source: Département d'Etat des Etats-Unis <http://www.state.gov/e/eeb/afd/2007/80685.htm>

ⁱⁱⁱ Source: « *Burma campaign UK* »- http://www.burmacampaign.org.uk/dirty_list/clean_list.html

^{iv} Source: Rolls Royce UK, octobre 2007: <http://www.rolls-royce.com/community/overview/burma.jsp>

^v Source: Ivanhoe Mines, octobre 2007 <http://www.ivanhoe-mines.com/i/pdf/07Oct03MyanmarStatement.pdf>

^{vi} Source: Human Rights Watch, octobre 2007 <http://hrw.org/english/docs/2007/10/01/burma16995.htm>

^{vii} Voir <http://www.business-humanrights.org/Categories/Lawlawsuits/Lawsuitsregulatoryaction/LawsuitsSelectedcases/UnocallawsuitreBurma>

^{viii} Pour de plus amples informations, voir: <http://www.state.gov/e/eeb/afd/2007/80685.htm>

^{ix} Loi « *Saffron Revolution Support* » présentée par le sénateur Mc Cain en octobre 2007

http://mccain.senate.gov/public/index.cfm?FuseAction=PressOffice.PressReleases&ContentRecord_id=1141D9E1-1321-0E36-BAFA-F9913D18DC42

En outre, le Congrès des Etats-Unis examine la possibilité d'interdire toute déduction des impôts dans le cadre des opérations de Chevron liées au gisement de gaz ou gazoduc, au travers du projet de loi « *Block Burmese JADE (Junta's Anti-Democratic Efforts) Act of 2007* » (« *loi sur le blocage des efforts antidémocratiques de la junte birmane de 2007* »). Source: <http://www.govtrack.us/congress/billtext.xpd?bill=h110-3890>

Les Etats-Unis examinent également la possibilité de combler la lacune juridique qui a permis que les pierres précieuses soient extraites de la Birmanie, mais soient taillées et polies dans d'autres pays, pour être vendues aux Etats-Unis.

^x Voir affaire Doe contre Unocal <http://www.earthrights.org/files/Legal%20Docs/Unocal/0056603.pdf> Pour de plus amples informations sur l'affaire UNOCAL, voir: [http://www.business-](http://www.business-humanrights.org/Categories/Lawlawsuits/Lawsuitsregulatoryaction/LawsuitsSelectedcases/UnocallawsuitreBurma)

[humanrights.org/Categories/Lawlawsuits/Lawsuitsregulatoryaction/LawsuitsSelectedcases/UnocallawsuitreBurma](http://www.business-humanrights.org/Categories/Lawlawsuits/Lawsuitsregulatoryaction/LawsuitsSelectedcases/UnocallawsuitreBurma)

^{xi} Source: Centre de ressources sur les entreprises et les droits de l'homme [http://www.business-](http://www.business-humanrights.org/Categories/Lawlawsuits/Lawsuitsregulatoryaction/LawsuitsSelectedcases/TotalawsuitinBelgiumreBurma)
[humanrights.org/Categories/Lawlawsuits/Lawsuitsregulatoryaction/LawsuitsSelectedcases/TotalawsuitinBelgiumreBurma](http://www.business-humanrights.org/Categories/Lawlawsuits/Lawsuitsregulatoryaction/LawsuitsSelectedcases/TotalawsuitinBelgiumreBurma)

^{xii} Voir communiqué de presse de l'OIT: [http://www.ilo.org/global/About_the_ILO/Media_and_public_information/Press_releases/lang-](http://www.ilo.org/global/About_the_ILO/Media_and_public_information/Press_releases/lang-fr/WCMS_008271/index.htm)
[fr/WCMS_008271/index.htm](http://www.ilo.org/global/About_the_ILO/Media_and_public_information/Press_releases/lang-fr/WCMS_008271/index.htm)

^{xiii} Pour obtenir des exemples de lettres d'investisseurs adressées aux entreprises actives en Birmanie: workercapital@share.ca